



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du**

Vendredi 28 février 2020 à 14h30

Salle des Conférences à la Communauté de communes de Chateaubriant

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 28 février 2020 à 14h30** salle des Conférences au siège de la Communauté de communes de Chateaubriant, pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Guillaume BEGUE, Liffré-Cormier Communauté
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté
Monsieur René DANILET, Questembert Communauté
Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan
Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté
Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain
Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole
Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique
Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté
Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique
Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté
Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération
Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération
Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine
Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté
Monsieur Philippe MONNERIE, Val d'Ille Aubigné Communauté
Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas
Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté
Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté
Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant-Derval Communauté
Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan
Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté
Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté

Pouvoirs :

Philippe LETOURNEL donne pouvoir à Bernard DELHAYE
Guy LE GAL donne pouvoir à Bernard LE GUEN

Excusés :

Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole
Monsieur Thierry BURLOT, Vice-président du Conseil régional de Bretagne
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique
Monsieur François CHENEAU, CARENE
Monsieur André CROCQ, Conseiller régional de Bretagne
Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté
Monsieur Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération
Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole
Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller départemental d'Ille et Vilaine
Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne
Madame Françoise LACHERON, Roche aux Fées Communauté
Monsieur Bernard LE BRETON, Pontivy Communauté
Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique
Monsieur Guy DROUGARD, de l'Oust à Brocéliande Communauté
Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE
Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté
Monsieur Pascal PINAULT, Rennes métropole
Monsieur Jean-Yves QUENTEL, Pontivy Communauté
Monsieur Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté

Assistaient également :

Madame Julie DELHOUME, Pays de Chateaugiron communauté
Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine
Madame Delphine PAJOT, Région Bretagne
et
Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur général de l'EPTB Vilaine
Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Général Adjoint de l'EPTB Vilaine
Madame Hélène CALLE, Responsable Administrative et financière à l'EPTB Vilaine
Monsieur Aldo PENASSO, Responsable Pôle Eau potable et Hydraulique à l'EPTB Vilaine
Monsieur Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification à l'EPTB Vilaine
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et assistante Pôle Administratif et Financier à l'EPTB
Vilaine
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante de direction et Secrétariat des Assemblées à
l'EPTB Vilaine

*

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine du

Vendredi 28 février 2020 à 14h30

Salle des Conférences de la Communauté de communes de Chateaubriant

1-5-1 – BUDGET PRINCIPAL : Exercice 2020

Budget primitif

BUDGET PRINCIPAL

Ce budget a été élaboré dans le cadre des orientations budgétaires qui ont été débattues le 15 novembre 2019.

BP 2020	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Dépenses nouvelles	4 955 600 €	5 059 600 €	8 075 000 €	8 075 000 €
Reste à réaliser	114 400 €	10 400 €	/	/
Total	5 070 000 €	5 070 000 €	8 075 000 €	8 075 000 €

- **Section d'investissement : 5 070 000,00 €**

En dépenses, outre le report de crédits engagés en 2019 pour 114 400 €, le paiement du capital des emprunts pour 194 000 €, les principaux programmes sont les suivants :

Moyens généraux :

Des crédits sont inscrits pour le maintien à niveau du parc informatique (105 000, €), le maintien du patrimoine immobilier (15 000 €), des études (20 000 €), l'achat de véhicules (75 000 €) et d'un drone (90 000 €), l'acquisition de mobiliers et bureaux (30 350 €), et le développement d'un outil de suivi des programmes d'actions des opérateurs locaux (30 000 €)

Ouvrages :

Des crédits sont inscrits pour 2 335 000 € pour d'importants travaux sur le barrage (travaux sur la vanne n°2, études de solutions pour les travaux sur les gabions, l'éclairage de l'écluse et du barrage, plateformes d'accès aux piles du barrage, rénovation de l'armoire électrique de la tour du pont de Cran, travaux de chaudronnerie du Trévelo, révision des pompes hydrauliques du Rochevilaine ...). Il est prévu également divers travaux et acquisitions sur les barrages de Vilaine amont.

Protocoles PI :

Renouvellement du batardeau de l'écluse de St Nicolas de Redon (38 000 €), programme d'aménagement de la Chère, Rollard, Grande Haie (102 000 €), MO retenues existantes de la Chère (30 000 €), projet d'aménagement Issé/Villepot (35 000 €), MO travaux sur ouvrage de Moisdon la Rivière (10 000 €) et acquisition de piézomètre (12 000 €), projet de protection du bourg de Damgan (50 000 €)

Protocoles GEMA :

Des travaux sur les milieux aquatiques, les ouvrages, les moulins et les travaux bocagers pour 943 320 € (travaux pour compte de tiers)

En recettes, outre le FCTVA pour 326 000 €, des subventions pour 242 250 €, les amortissements pour 1 464 800 €, le virement de la section de fonctionnement de 1 261 260 €, et la participation des EPCI pour les protocoles financent la section.

- **Section de fonctionnement : 8 075 000 €**

En dépenses, les charges à caractère général sont à 1 778 440 € (socle) y compris les dépenses pour les barrages de Vilaine amont (402 000 €)

La masse salariale passe à 2 525 000 € (y compris le personnel à la carte)

Les dépenses imprévues s'élèvent à 80 000 €.

Les intérêts de la dette passent de 80 000 € à 74 000 €

Les autres charges de gestion s'élèvent à 76 500 €

Les crédits pour les protocoles PI sont inscrits pour 613 000 € et pour la GEMA à 104 800 €

Cette répartition des charges permet de porter le virement à la section d'investissement à 1 261 260 €

En recettes, conformément aux orientations budgétaires du 15 novembre 2019, la participation statutaire des EPCI est de 720 000 €, celle des syndicats d'eau de 300 000 € et celle du collège Département/Région est de 180 000 €. Les autres recettes sont principalement amenées par le budget de l'eau potable (2,2 M€), de subventions (Agence de l'eau, Régions, Etat, Europe...) de l'ordre de 1 155 000 €, des reversements pour les protocoles PI et GEMA de 911 220 €

Le comité syndical approuve à l'unanimité le budget principal pour l'exercice 2020.

**Pour Extrait Conforme
Le Président,**

Jean-François MARY